

Image not found or type unknown



Modification du bail commercial

Par **volpe**, le **24/01/2011** à **12:38**

Bonjour, rn
je suis actuellement locataire d'un bail commercial (hébergement, restaurant et magasin) et j'aimerais enlever l'hébergement de mon activité. Puis-je demander au propriétaire de réviser le bail en conséquence avec baisse de loyer (la surface hébergemnt correspond à un peu plus de la moitié de l'immeuble loué), peut-il refuser ou m'obliger à partir ? Dans ce cas je risque de perdre mon fond. Je précise que la configuration de l'immeuble en question permet des accès indépendants. rn
Merci